

ORGANISATION DE COORDINATION
ET DE COOPERATION POUR LA LUTTE
CONTRE LES GRANDES ENDEMIES

CENTRE MURAZ

Laboratoire d'Entomologie

N° 243 /ENT.

RAPPORT DE MISSION EFFECTUEE AU SENEGAL
du 26 Juin au 8¹⁹⁶⁷ Juillet 1967

par J.COZ*

* Entomologiste médical de l'O.R.S.T.O.M.

O. R. S. T. O. M.

Collection de Référence

no 11826 ex 1

INTRODUCTION

L'étude de la répartition des vecteurs du paludisme en Afrique occidentale et tout particulièrement des éléments de ce qu'il est convenu d'appeler le complexe A.gambiae, nous a amené à proposer plusieurs hypothèses, entre autres celles d'allopatric et allochronie des différentes formes A, B, et A.melas. L'allopatric, rappelons le, opposée à la sympatric, caractérise la séparation géographique; l'allochronie, par contre est synonyme de séparation dans le temps. Ces hypothèses confirmées permettraient d'étudier de façon plus approfondie les conditions de transmission du paludisme et d'expliquer, peut-être, certaines situations épidémiques qui peuvent paraître encore obscures.

La mission effectuée au Sénégal a été orientée dans deux directions principales, une récolte d'A.gambiae, en fin de saison sèche, c'est-à-dire à une époque où nous pensons que la forme B doit être prédominante et une prospection dans la région comprise entre les villes de St.Louis, Rosso, Richard Toll et le nord du lac de Guier.

Détermination d'A.gambiae

LOCALITES	COORDONNEES GEOGRAPHIQUES		NATURE	DETERMINATION
Gouye Toure	I6,24 O	I5,57 N	B	Davidson
Guelack	I6,23 O	I5,58 N	B	Coz-Davidson
Ndialackhar	I6,23 O	I5,59 N	B	Davidson
Richard Toll	I5,42 O	I6,29 N	B	Davidson
			A.melas	Coz
Lompoul	I6,43 O	I5,26 N	B	Davidson
Bambey	I6,28 O	I4,42 N	B	Coz

Ces déterminations, ainsi que celles effectuées en 1966 par le Ross Institute pour le S.L.A.P. et en 1965 par le centre MURAZ, confirment la répartition proposée par Coz et Brengues (1967).

Suivant les grandes zones géographiques, trois régions principales sont à distinguer. Le Sud-ouest du Sénégal, avec une remontée le long de la mer vers Dakar, est une région à forme A; le reste du pays est essentiellement une zone à forme B. Enfin dans les zones à mangrove ou simplement salées, on peut trouver du A.melas. Cette étude, valable pour la saison sèche, pourrait être reproduite en saison des pluies de façon à observer l'importance relative de la forme A qui remonte peut-être dans la région des Niayes.

Enquête dans la zone rizicole du nord du Sénégal.

Nous avons prospecté dans la région de St.Louis, l'arrondissement de Rao et spécialement le village de Ndialakhar et les campements de Guelack-peuhl et Gouye-Touré. Ces villages représentent la limite sud de la future zone rizicole du delta du Sénégal; au moment de la prospection, la densité anophélienne était très faible mais non nulle comme on aurait pu s'y attendre; il faut dire qu'au début de Juillet, qui correspond pour cette région à la fin de la saison sèche, les possibilités de gîte larvaire ne sont pas très importantes et sont localisées dans la zone marécageuse au nord, nord-est de Ndialakhar ou dans quelques céanes, cités d'ailleurs comme gîtes classiques par Pène et al.(1967). La zone marécageuse est saumâtre, sinon salée et correspond plutôt aux exigences écologiques d'A.melas.

Dans la région Est de la zone rizicole, nous avons prospecté les localités de Bountou Back, Bouladji, Richard Toll.

Nous avons rencontré les moustiques suivants :

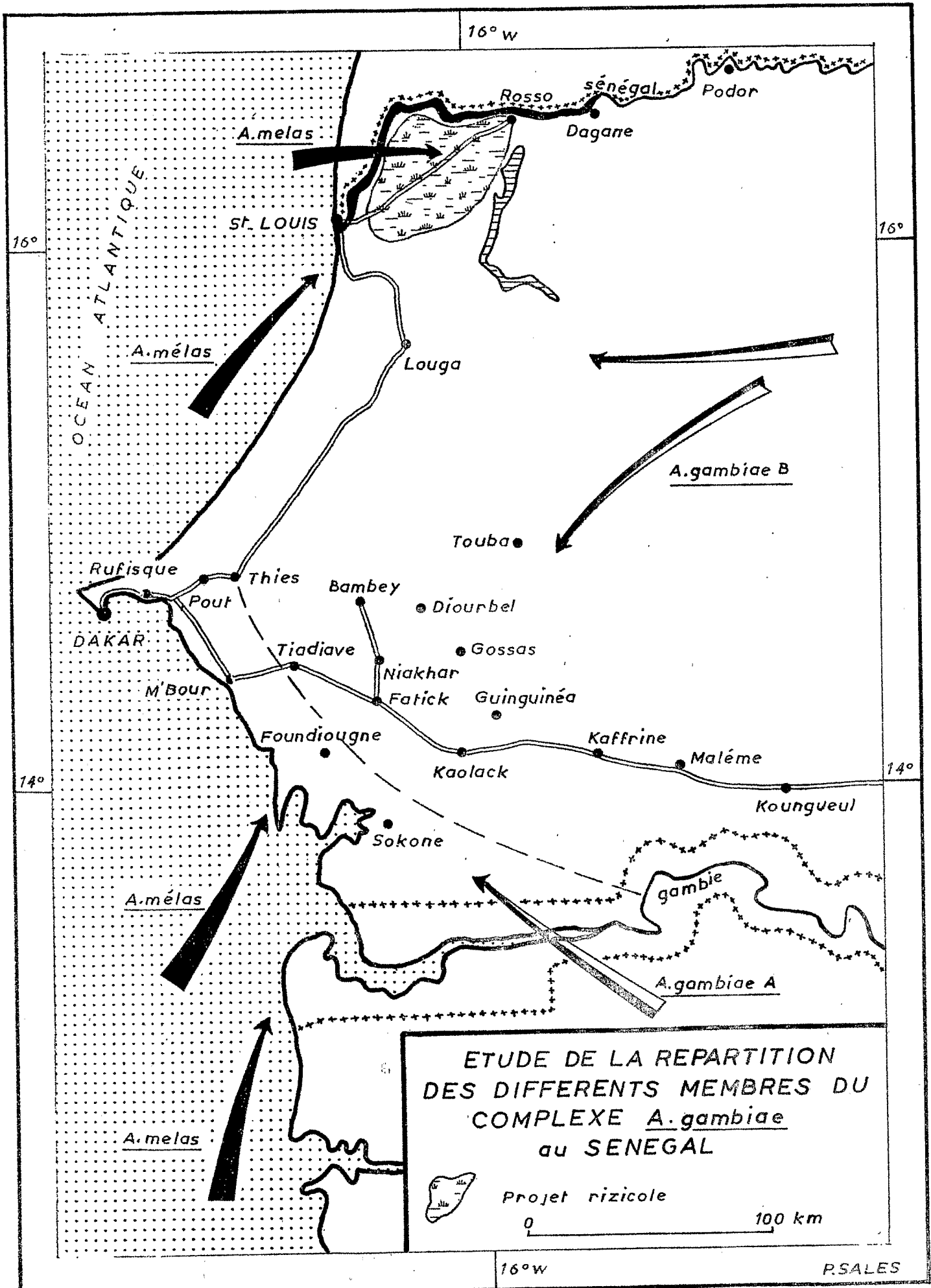
A.pharoensis Theobald

A.gambiae Giles, forme B et A.melas Theo.

Mansonia uniformis Theo.

Enfin, nous sommes rentrés de Rosso à Ross Bethio par la digue de mer et avons visité plusieurs localités négatives.

La mise en eau douce de cette plaine salée, à partir du fleuve Sénégal risque de poser aux épidémiologistes des problèmes complexes.



ETUDE DE LA REPARTITION
 DES DIFFERENTS MEMBRES DU
 COMPLEXE *A. gambiae*
 au SENEGAL



Projet rizicole

0 100 km

Le paludisme, du fait de la multiplication des gîtes, risque de s'étendre; l'assèchement périodique des rizières, utilisé avantageusement en d'autres lieux, ne peut dans le cas présent être envisagé. Les rizières devront rester "en eau", faute de voir remonter le sel, qui dans l'état actuel, recouvre le sol de plaques blanches.

Il nous paraît, hors de propos, étant donnée l'étendue du projet de traiter l'eau en cheminement sur les rizières, et ceci pour des raisons uniquement financières. Cette méthode aurait pourtant eu pour avantage d'embrasser d'un seul coup les différents problèmes de santé que peut poser l'installation d'une immense étendue d'eau à vocation agricole, paludisme, filariose, bilharziose. D'un strict point de vue contrôle malarique, nous pouvons conseiller le traitement des habitations de la zone rizicole par des insecticides rémanents du type organo-phosphoré ou carbamate, sur la base d'un traitement bi ou mieux tri-annuel, à raison de deux grammes de produit actif au mètre carré. Il faut, en même temps, envisager une chimioprophylaxie et un contrôle médical des travailleurs.

Pour l'entomologiste, travaillant sur le problème d'A.gambiae, le Sénégal présente l'avantage considérable de pouvoir donner, dans une zone qui peut-être considérée comme limite de répartition, la juxtaposition ou superposition de trois formes du complexe A.gambiae, les formes A, B, et A.melas. Ailleurs, dans l'Ouest Africain, seules deux formes ont été rencontrées ensemble: la forme A et A.melas les formes A et B. Alors qu'au Sénégal, le déplacement des différents "gambiae" se fait dans un axe que l'on peut grossièrement désigner par Est-Ouest, dans le reste de l'Afrique de l'Ouest, les zones d'A.gambiae sont orientées Nord-Sud. Tout se passe comme si les formes B, A, et A.melas étaient inféodées aux grandes zones végétales et comme elles, étaient parallèles à la mer.

REMERCIEMENTS

Qu'il me soit permis de remercier les autorités sanitaires du Sénégal et tout particulièrement le Médecin Colonel Lacan, Directeur du Service des grandes Endémies et le Médecin Lieutenant Colonel Michel, Directeur du S.L.A.P. pour leur hospitalité et pour les moyens qu'ils ont bien voulu mettre à ma disposition.

BIBLIOGRAPHIE

Coz (J.) et Brengues (J.), 1967.-

Le complexe Anopheles gambiae et l'épidémiologie du paludisme et de la filariose de Bancroft en Afrique de l'Ouest.

Med.Afr.Noire., 14, 301

Pène (P.), Baylet (R.) et Michel (R.), 1967.-

Le paludisme en zone sahélienne

Med.Afr.Noire., 14, 187